



Avenir Rannéen Musique

5 bis, avenue Saint-Lazare - 35130 RANNEE
www.avenir-ranneen.fr avenir-ranneen@wanadoo.fr

A Rannée, le 21 janvier 2019

Madame, Monsieur,

A l'issue de nos diverses réunions et réflexions sur notre fête du véhicule ancien et du modélisme du **05 Mai** prochain, nous vous contactons de nouveau pour régler et confirmer différents points :

- Vous trouverez page suivante une feuille d'inscription véhicule que vous voudrez nous retourner complétée et signée : 1 feuille par véhicule.
- Les tickets repas seront à retirer à l'accueil de la fête dès votre arrivée.
- Vous veillerez à prendre connaissance du "REGLEMENT" qui se trouve au dos de cette feuille.
- Dans un souci d'esthétique nous avons décidé de maintenir l'organisation concernant le parking des véhicules anciens. Pour ce faire, nous avons retenu de garer les différents véhicules par thème, comme indiqué sur la feuille d'inscription véhicule.
- Nous souhaitons reconstituer au cœur de la fête, un camping des années 1960 / 1970. Si vous possédez du matériel de camping de cette époque (caravane, tente, mobilier...), merci de nous contacter au plus vite afin de nous permettre d'organiser au mieux cette animation. Nous sommes également ouverts à toute suggestion de votre part.
Précision importante : tous les véhicules et accessoires qui participeront à cette animation, seront exposés sur un espace spécifique.
- Pour participer à la balade du matin, les véhicules devront être arrivés sur le site à 09 H 15 dernier délai.

Si d'autres points n'ont pas été abordés, n'hésitez pas à contacter **Michel BRIANTAIS au 06 22 69 86 02**.

Bien Amicalement
Le Comité Organisateur

PROGRAMME DE LA JOURNEE

8 H 00 - Accueil des participants (**stationnement dans l'ordre d'arrivée**)

10 H 00 - Départ de la balade de 58 kms sur inscription

(Horaire et inscription impératifs)

11 H 30 - Retour de la balade suivie du repas

De 14 H 00 à 16 H 00 : animation sur les véhicules anciens

Commande repas supplémentaires – règlement à l'ordre de « Avenir-Rannéen Musique »

Nom : Prénom :

Nombre de repas : x 12 € =

Avenir Rannéen Musique - Association Loi 1901

Représentée par son Président : M. MOREL Laurent – 14 bis, rue de la Roche aux Fées – 35 130 RANNEE
Tél. 06 23 98 28 58 – SIRET 777 720 087 00025 – APE 9001Z

>>>>>>>>> IMPORTANT <<<<<<<<<<

Tout véhicule inscrit après le 27 avril 2019 ne pourra pas participer à la balade du matin, et sera stationné le jour de la fête avec les véhicules de la catégorie « divers »

REGLEMENT INTERIEUR

Fête du Modélisme et du Véhicule Ancien du **05 MAI 2019**

- Je suis tenu au strict respect du code de la route.
- Cette manifestation consiste à faire découvrir au public mon véhicule et il ne s'agit en aucun cas d'une compétition ni d'une épreuve chronométrée, mais d'une balade amicale.
- L'assurance de mon véhicule pour cette manifestation du dimanche 05 mai 2019 est entièrement à ma charge, et dégage l'Avenir-Rannéen de toutes poursuites en cas de dommages matériels et corporels occasionnés à mon véhicule, à moi-même, aux passagers ou à toute autre personne.
- Le déplacement de tous véhicules sur le terrain de la fête se fera à vitesse réduite et modérée en respectant les piétons qui restent prioritaires.
- Je m'engage à être présent sur le terrain de la fête jusqu'à 17 H 30 minimum.

Je certifie :

- que mon véhicule est assuré en responsabilité civile circulation pour l'usage indiqué dans le règlement,
- ne pas être sous le coup d'une suspension de permis de conduire,
- n'être sous le coup d'aucune procédure pénale à mon encontre, soit, pour conduite sous l'emprise d'alcool, soit pour conduite ayant entraîné des dommages corporels à autrui.
- J'ai bien noté que je dois impérativement respecter le règlement de sécurité, et que je peux être exclu du site à tout moment par le responsable de la manifestation pour non-respect du règlement.

Fait à Rannée, le 21 janvier 2019



Au cours de la balade, l'usage de l'avertisseur sonore de votre véhicule sera interdit dans certaines communes.

La liste de ces communes vous sera remise le matin de la fête.

Coupon à retourner **avant le 27/04/2019** à :
M. BRIANTAIS Michel - 6, rue des Fleurs - 35130 RANNEE - Tél. **06 22 69 86 02**

N°

Cadre réservé

Remplir une feuille par véhicule (pensez à faire des copies)

Comme convenu, nous offrons un repas (*boisson non comprise*) au chauffeur de chaque véhicule ainsi qu'à son passager s'il y a. Cependant vous pouvez réserver d'autres repas avant le **27/04/2019** pour le prix de **12,00 €** payable à l'inscription (*dans un souci d'organisation n'hésitez pas à regrouper vos inscriptions*).

Nom Prénom

Adresse

Club

Téléphone / / / / Email@

Heure d'arrivée :

>>>> Merci de compléter soigneusement toutes les rubriques du tableau ci-dessous <<<<

REPAS CHAUFFEUR		REPAS PASSAGER		Catégorie *	Marque	Modèle	Année	Immatriculation
NOM	PRENOM	NOM	PRENOM					
N° du contrat d'assurance du véhicule								

- * (1) avant-guerre
- (2) prestige
- (3) sportives
- (4) populaires (50 / 70)
- (5) anglaises, américaines
- (6) autres (utilitaires, militaires, motos...)
- (7) véhicules depuis 1980
- (8) véhicules inscrits le jour de la fête



Je soussigné, certifie avoir pris connaissance du règlement de la fête du 05 mai 2019, et m'engage à le respecter.

Fait à, le / /

Signature

Précédée de la mention "Lu et Approuvé"

Participation au CAMPING

Participera : OUI
NON

Possibilité de restauration rapide sans réservation toute la journée

L'organisateur se réserve la possibilité de requalifier tout véhicule ne correspondant pas à l'une des catégories désignées

>>>> Un seul repas offert par véhicule inscrit le jour de la fête <<<<

www.avenir-ranneen.fr – avenir-ranneen@wanadoo.fr

